APRÈS L'ACCIDENT d'autocar de Ghyvelde

LA RECONNAISSANCE DES CORPS DES VICTIMES PAR LEURS FAMILLES A DONNÉ LIEU A DES SCÈNES POIGNANTES

L'émotion reste toujours très vive dans le secteur *Bray-Dunes-Ghyvelde* où le terrible accident d'automobile que nous avons relaté, s'est produit.

Comme nous l'avons dit aussi, les propriétaires de l'autocar, M. et Mme Corneilis ont visité les blessés à l'Hôpital où ils sont entrés sous le coup d'une émotion qui s'est traduite par une explosion de sanglots.

L'état de M. William Staples, le plus grièvement blessé des voyageurs qu'on soigne encore au Pavillon Montenets, est resté très alarmant. Il est atteint d'une fracture à la base du crâne, et sa famille, qui a été prévenue, doit arriver aujourd'hui.

L'employé de banque Keith Liddiard a pu quitter l'Hôpital hier. Il a l'œil gauche tuméfié et une blessure au front.

La situation des autres blessés, MM. William Kingsland, lithographe ; Ernest Warren, employé, est satisfaisante.

Quant à M. Harry Daniels, on redoute pour lui une fracture de la jambe droite et du bassin.

Mme Pascal Sarrel, dont le mari, chauffeur de la voiture et, on le sait, également décédé, est arrivée à l'Hôpital. Elle était accompagnée de son fils quand elle fut mise en présence du corps de son époux.

Comme Mme Sarrel est dans une situation modeste, elle ne pourra faire transporter le corps du défunt à Ostende et les funérailles auront vraisemblablement lieu à **Rosendael**.

Le père de M. Leslie Dimond est arrivé d'Angleterre pour reconnaître également son fils, encore au dépôt mortuaire de Ghyvelde. Ces formalités donnèrent lieu à des scènes douloureuses.

M. Dimand se rendit ensuite à l'Hôpital voir M. Warren, blessé, et qui était l'ami de son fils.

M. Warren expliqua comment était arrivé l'accident et pleura, lui aussi, la perte de son ami Leslie.

Les blessés se sont employés à souligner les délicates attentions dont ils étaient l'objet à **Rosendael**.

Les corps de M. Dimond et Schipp ont été mis en bière peu après, et ils ont été transportés au dépôt mortuaire de **Dunkerque**, quai des Hollandais, qu'ils quitteront pour être embarqués à bord d'une malle du service Dunkerque-Tilbury.

DEUX PETITS POLONAIS DISPARUS A LENS RETROUVÉS A AVION

Depuis dimanche à 14 heures, les époux Adolphe Reszka, demeurant rue Duguesclin, No 6, cité No 9 des Mines de Lens n'avaient plus revu leurs enfants qui avaient dû s'égarer.

L'aîné Henri est âgé de 3 ans et demi et sa petite sœur Anna, n'a que 2 ans et demi.

Le petit garçon qui a les cheveux coupés ras, était vêtu d'un pull-over bleu et d'un pantalon foncé. La fillette qui a les cheveux blonds cendrés était habillée en bleu.

Telle est la nouvelle que notre service de rédaction de Lens nous adressait. Or, hier dans la soirée, notre correspondant d'Avion, nous informait que deux bambins répondant au signalement cité plus haut avaient été recueillis dans sa commune par Mme Bentz, une femme pleine de bonté.

Immédiatement, nos divers renseignement furent contrôlés et grâce à notre journal, les parents ont pu retrouver leurs chers petiots. On devine leur joie.

AUTOMOBILISTES !
ECOCESSENCE devient STANDARD ESSENCE
voyez la dernière page

5 VICTIMES D'UN ABORDAGE DANS LE PORT D'ORAN

La vapeur hollandais « Stad-Zaadan » en entrant au port d'Oran, à 14 heures, a coincé, contre un chaland, une chaloupe remplie de dockers marocains. L'embarcation a été brisée. Il y a deux morts et trois blessés. Les autres ont pu se sauver en se jetant à la mer avant

TROIS OUVRIERS ÉCRASÉS SOUS DES SACS DE CIMENT

Des ouvriers employés dans un dépôt de matériaux de construction à Belleville, près de Verdun, effectuaient des chargements, quand une haute pile de sacs de ciment s'est écroulée et un manœuvre nommé Henri Buzy, âgé de 54 ans, a été tué sur le coup ; ses camarades, Anatole Renard et Paul Lorette, ont été dégagés grièvement bessés.

APRÈS LES ÉLECTIONS MUNICIPALES ESPAGNOLES

Recevant les journalistes, le sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur a déclaré que les élections municipales ont eu lieu dans toute l'Espagne sans incident remarquable. Le triomphe de la coalition républicaine socialiste a été absolu. A Ciudad Real, aucun monarchiste n'a été élu.

Le directeur de la sûreté a ordonné l'arrestation de M. Sedano, ancien directeur de la fabrique nationale du timbre et de la monnaie, qui est accusé de manœuvres

ACHOUR AFFIRME QU'IL EST L'ASSASSIN DE PH. DAUDET

Me Frantz Moreteau, avocat d'Edmond Achour, qui s'accuse d'avoir assassiné Philippe Daudet et d'avoir volé les bijoux de Fakhry pacha, a vu son client à la Santé, et a insisté vivement auprès de lui pour qu'il ne s'avance pas dans la voie de révélations insensées s'il n'est pas coupable. Le prisonnier a maintenu formellement ses aveux.

TUÉE ACCIDENTELLEMENT D'UN COUP DE CARABINE

A Nîmes, M. Adrien Bonnet, âgé de 65 ans, chassait des rats dans son jardin avec une carabine lorsqu'une balle ayant probablement fait ricochet est venue atteindre à l'œil gauche la bonne de M. Bonnet. Le projectile a profondément pénétré dans le crâne et, malgré les soins qui lui ont été prodigués, la victime de cet accident est décédée sans avoir repris connaissance.

TROISIÈME LEVER DU ROI A SAINT-JAMES

Le roi d'Angleterre a tenu son troisième lever de la saison au Palais de Saint-James, l'abordage

LA GRÈVE GÉNÉRALE DU TEXTILE de Roubaix-Tourcoing et environs

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

2° La Commission intersyndicale patronale de l'Industrie Textile tient à aviser les ouvriers que, contrairement à ce qui a été publié, la date du 1er janvier n'a jamais été examinée ni arrêtée pour une étude de la question des salaires. Contrairement à ce qu'a affirmé le secrétaire d'un syndicat ouvrier, aucune proposition patronale n'a mentionné cette date.

3° La Commission intersyndicale rappelle encore une fois que la suppression de la prime de présence équivaut au paiement par les ouvriers eux-mêmes de leurs cotisations aux Assurances sociales, comme le veut la loi. Aucune transaction n'est possible sur ce sujet.

LA SITUATION

A ROUBAIX

Le commencement de la troisième semaine de grève n'a amené aucun changement dans la situation. L'aspect de la ville reste calme, pas le moindre incident n'a été signalé au cours de la journée d'hier, et la population semble vouloir attendre, avec patience, le résultat du conflit.

Néanmoins, il y a lieu de signaler qu'une « dizaine » de contremaîtres ont repris le travail hier matin et non une vingtaine comme l'a annoncé trop hâtivement une de nos confrères.

A TOURCOING

Situation sans changement.

Hier matin, on a procédé à l'arrestation d'un ouvrier, Maurice Duchâtel, demeurant rue des Piats, cour Catez, 12, qui, paraît-il, avait poussé des cris « injurieux » à l'égard de la garde mobile. Il a été transféré à Lille et déféré au Parquet.

A HALLUIN

Hier, c'était le second jour de la ducasse locale et c'était le repos complet dans les organisations ouvrières.

Pour aujourd'hui, on annonce la réunion du Comité de Grève, à 8 heures ce matin et à 10 heures aura lieu une réunion générale des grévistes à la Maison du Peuple.

A RONCQ

La semaine commence dans le calme et dans l'attente.

Les grévistes unitaires ont tenu une réunion à la Maison du Peuple, rue de Lille, au nombre de 125 environ.

Ont pris la parole : MM. Veirman Jules, secrétaire du Syndicat et Declercq Gilbert, adjoint au maire d'Halluin, secrétaire régional de la C. G. T. U.

Aujourd'hui, au Gymnase Municipal, commence la distribution des secours aux familles nécessiteuses de grévistes, car comme nous l'avons annoncé, un crédit de 50.000 francs a été voté par le Conseil Municipal de Roncq, dans sa séance tenue dimanche 31 mai.

MERCREDI A 15 HEURES MANIFESTATIONS A ROUBAIX TOURCOING, RONCQ

Le Comité central de grève nous communique :

« Le Comité central de grève, dans sa réunion du lundi 1er juin, après avoir constaté que l'ensemble des grévistes poursuit vigoureusement la lutte, a décidé d'organiser, pour mercredi 3 juin, trois manifestations locales à Roubaix, Tourcoing et Roncq.

« Les rassemblements auront lieu à 15 heures : Pour **Roubaix**, place de la Gare ; pour **Tourcoing**, au siège, 53, rue Houchard ; pour **Roncq**, à la Maison du Peuple ».

LES PROCHAINES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES CÉGÉTISTES

Les assemblées générales des Syndicats confédérés auront lieu aujourd'hui mardi : à Tourcoing, 196, rue de Guisnes, à 9 heures ; à Lys-lez-Lannoy, Salle des Fêtes, à 9 h. 30 ; à Roubaix, Salle des Fêtes, rue de l'Hospice, à 15 heures.

RÉUNION DU COMITÉ CENTRAL DE GRÈVE

Aujourd'hui mardi : à **Halluin**, à 10 h. ; à **Croix**, à 15 heures, salle des fêtes ; à **Roubaix**, à 15 heures, 216, boulevard de Strasbourg ; à **Tourcoing**, à 15 heures, 53, rue Houchard ; à **Roncq**, à 15 heures, Maison du Peuple ; à **Comines**, à 15 heures, salle de la Coopérative.

Gestes de Solidarité

DU SYNDICAT CENTRAL DES SERVICES PUBLICS DE LILLE

Le secrétaire du Syndicat Central des Services publics de Lille nous communique :

« La grève du Textile ne pouvait laisser indifférents les fonctionnaires municipaux lillois, dont on connaît l'esprit constant de solidarité à l'égard des travailleurs en lutte.

« Appelée à examiner la situation créée par le conflit de Roubaix, Tourcoing, la Commission administrative a reconnu son caractère tout à fait exceptionnel.

« Elle a souligné que la portée de la bataille engagée dépassait le cadre corporatif du Textile et qu'il convenait d'aider les grévistes dans la mesure la plus large possible.

« Elle a décidé, en conséquence :

« 1° De prélever sur la Caisse Centrale, à titre de première contribution, des sommes dont le montant total atteint ce jour treize mille francs ;

« 2° De convoquer ce mardi 2 juin, une assemblée générale extraordinaire du personnel municipal au cours de laquelle des secours supplémentaires très importants seront proposés ».

DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES GARÇONS BRASSEURS DE ROUBAIX ET ENVIRONS

La Chambre Syndicale des Garçons-Brasseurs, Liquoristes et similaires de Roubaix et environs a décidé :

« De se solidariser moralement avec les camarades du Textile ;

« De verser 10 francs par semaine pour leur venir en aide.

« Une partie des employés de brasserie versera également 10 francs »

DE L'AMICALE DE LA POLICE DE ROUBAIX

On nous communique :

« Très émue du conflit qui sévit actuellement dans la grande cité manufacturière, l'Association amicale de la Police de Roubaix s'est réunie, ces jours derniers, afin de prendre ses dispositions pour venir en aide aux grévistes.

« Après avoir examiné la situation, les membres ont décidé d'allouer une somme de 5.000 francs à la caisse de secours. »

DU PERSONNEL DE LA BRASSERIE L'AVENIR A FIVES-LILLE

On communique : « Le personnel ouvrier de la Brasserie L'Avenir, à Fives-Lille, au cours de sa dernière réunion, a décidé de laisser toutes les semaines, tant que la grève durera, une demi-journée pour les ouvriers en grève de Roubaix-Tourcoing et leur adressent le témoignage de leur fraternelle sympathie.

L'AIDE DE LA VILLE DE LILLE

Réunie hier à l'Hôtel de Ville, l'administration municipale de Lille, sur la proposition de M. Roger Salengro, député-maire, a décidé : 1° d'allouer des secours aux ouvriers qui, résidant à Lille, font grève dans les usines de Roubaix-Tourcoing ; 2° de demander au Conseil municipal un crédit de cinquante mille francs afin d'apporter aux grévistes de Roubaix-Tourcoing l'appui de la solidarité de la ville de Lille.

Le Congrès National du Textile à Lille

Nous avons relaté hier les divers travaux des délégués du textile assistant à la première journée du XXIe Congrès de la Fédération Nationale.

Au cours de la journée de lundi, une dernière séance fut tenue sous la présidence de M. Bauche, secrétaire du Syndicat de Lille.

Au cours de la réunion, une commission de cinq membres nommée par les congressistes, procéda sous la présidence de M. Vandeputte à l'examen des problèmes de la production. Une résolution dont voici la teneur, fut proposée par M. Vandeputte et adoptée à l'unanimité.

LE PROBLÈME DE LA PRODUCTION

« Le XXIe Congrès National Fédéral, se tenant à Lille, ayant examiné les problèmes de la production et la situation économique mondiale, constate que le patronat pour remédier aux graves conséquences des crises, a de plus en plus tendance et ferme volonté de porter atteinte aux salaires et aux diverses conquêtes ouvrières péniblement acquises ; fait un pressant appel aux travailleurs de l'industrie textile pour qu'ils utilisent tous les moyens en leur possession pour faire échouer les désirs et les exigences des exploiteurs et pour défendre les très maigres améliorations obtenues, améliorations qui sont loin d'être en rapport avec le coût de la vie.

» Instruit par les résultats du développement du machinisme et des tentatives de rationalisation, le Congrès prétend que ce ne sont pas les « prétendus » hauts salaires, ni les conquêtes sociales notoirement insuffisantes, réalisées en faveur de la classe ouvrière, qui peuvent être rendus responsables de la crise économique actuelle, cause d'un chômage intense d'une gravité inouïe et inconnue à ce jour, mais bien au contraire le faible pouvoir d'achat des classes laborieuses et de la longue durée des journées de travail.

» De plus, considérant que la rationalisation a eu comme conséquence la surproduction et l'engorgement des marchés mondiaux, dont les disponibilités n'ont pu être absorbées à cause du faible pouvoir de consommation des ouvriers, clef de voûte de la production ; le Congrès estime que les premières solutions capables de remédier au désordre de l'économie mondiale résident dans une meilleure et plus équitable rémunération des ouvriers producteurs, correspondant à toutes les nécessités de la vie moderne et de la culture du monde civilisé, de même que la réduction à 40 des heures de travail par semaine.

» Le Congrès étant persuadé que seule la réalisation de ces revendications essentielles et de toutes celles inscrites dans le programme d'action ouvrière paraissent susceptibles de soulager la société humaine de tous les fléaux sociaux dont souffre le monde ouvrier ; engage toute la classe ouvrière et cela en accord avec les organisations ouvrières de l'industrie textile de tous les pays, à mener une lutte ardente et continue pour faire triompher leurs justes revendications ».

LES ASSURANCES SOCIALES

Le Congrès examina ensuite les questions de l'hygiène des habitations ouvrières, des vacances payées dont le rapport fut présenté par M. Bauche, qui rappela les décision des précédents Congrès et détailla les grandes lignes de la loi Durafour.

Un des délégués, à ce sujet, exprima ses regrets « devant la carence des pouvoirs publics ».

M. Lefebvre, du Syndicat Textile de Roubaix, fit ensuite un exposé de la loi sur les Assurances Sociales, dont il signala « les multiples inconvénients et les réformes nécessaires, entre autres, la fixation à 25.000 au lieu de 18.000 du salaire maximum de base ».

D'autres questions particulières furent également examinées et renvoyées devant le Conseil National.

En fin de séance, il fut décidé que le prochain congrès se tiendrait à Lyon en 1933.

L'après-midi, les délégués visitèrent les diverses œuvres sociales de la Ville de Lille, pendant que M. Vandeputte, secrétaire général de la Fédération du Textile et M. Lefebvre, de Roubaix, se rendaient au Comité intersyndical de grève de Roubaix-Tourcoing.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Mardi 2 juin 1931

Soleil : Lever à 3 h. 54 ; coucher à 19 h. 44.
Lune : Lever à 22 h. 31 ; coucher à 4 h. 40.
Aujourd'hui : saint Pothin. — Demain : sainte Clotilde.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 1er juin 1931, à 18 h. — Baromètre : 756 m/m 4 ; hausse depuis la veille, à 9 h. : 0 m/m 7. — Thermomètre : fronde, 10°8 ; minima, 12° ; maxima, 19°3. Etat hygrométrique : 86. — Hauteur d'eau tombée depuis la veille, à 9 h. : 0 m/m. — Direction du vent : ouest ; vitesse moyenne à l'heure : 5 km 5. — Direction des nuages : ouest ; état du ciel : très nuageux.

Temps probable pour aujourd'hui : doux, ondées.

PRÉVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord. — Ciel nuageux avec éclaircies et quelques averses ; vent du secteur ouest, 4 à 6 mètres ; maximum de température en hausse, de 2 à 3°.

DEUIL. — Nous apprenons la mort, survenue à Lille, de M. Arthur Brulant, chevalier de la Légion d'Honneur, docteur en médecine, ancien médecin-chef des Mines de Lens. Le défunt était âgé de 68 ans.

Durant les nombreuses années qu'il fut à Lens, le docteur Brulant ne se fit que des amis. Son souvenir restera attaché à diverses œuvres d'hygiène et d'assistance auxquelles il donna le meilleur de lui-même.

Ses funérailles auront lieu en l'église Saint-Maurice de Lille, le mercredi 3 juin, à 10 h. 30. Le corps sera ensuite conduit au cimetière de Saint-Hilaire-lez-Cambrai, pour y être inhumé.

LA RÉDUCTION de la durée du travail dans les houillères

(Suite de la première page)

Après l'intervention d'autres délégués étrangers, la séance a été renvoyée à l'après-midi.

LA SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

Dans sa séance de l'après-midi, la commission pour la durée du travail dans les mines de charbon a entendu notamment un exposé de M. Pierre Parent, délégué patronal français, sur les nécessités auxquelles doit satisfaire l'organisation professionnelle de l'industrie minière. Il a suggéré que l'on fasse deux parts dans le temps de travail de l'ouvrier mineur : une part fixe et une part mobile, cette dernière étant susceptible de répartition dans le courant de l'année. Il ne s'agirait pas là d'heures supplémentaires payées à un tarif majoré, mais d'heures normales laissées à la disposition des entreprises.

M. Parent a déposé un amendement à ce sujet. Il a ajouté qu'un système de ce genre a récemment fait l'objet d'un accord entre les organisations patronales et ouvrières des mines dans les bassins du Nord, du Pas-de-Calais, d'Anzin, à l'occasion de négociations sur les vacances payées. Le gouvernement français a d'ailleurs déposé depuis sur le bureau de la Chambre un projet de loi basé sur cet accord.

M. Vigne, délégué ouvrier français, a fait observer que l'accord envisagé auquel avait fait allusion M. Parent n'a pas été ratifié par toutes les organisations de mineurs.

LA DURÉE DE 7 H. 45 ADOPTÉE PAR LA COMMISSION

La commission a été appelée à se prononcer sur les divers textes dont elle était saisie pour la durée du travail. Par 29 voix contre 16 elle a repoussé un amendement ouvrier tendant à fixer à 7 heures la durée de présence dans les mines souterraines, descente et remonte comprises. La durée de 7 h. 30, proposée par un amendement ouvrier subsidiaire, a été repoussée par 26 voix contre 19 et une abstention. La durée de 8 heures, proposée par l'amendement patronal, a été repoussé par 29 voix contre 16 et deux abstentions. La durée de 7 heures 45 avant-projet du B. I. T. a été adoptée par 30 voix contre 15 et deux abstentions. L'amendement ouvrier tendant à fixer à trois ans au lieu de cinq ans à dater de la clôture de la conférence du travail le délai pour la révision de la convention en vue d'une nouvelle réduction de la durée du travail, a été repoussé par 25 voix contre 20. Les votes continueront ce matin sans discussion.

LA CRISE MINISTÉRIELLE BELGE

(DE NOTRE RÉDACTION BELGE)

Le douzième jour de la crise n'a apporté aucune changement. Les libéraux ont refusé, cependant, les propositions de la droite flamande, qui leur permettaient de former un gouvernement avec la collaboration de M. Renkin. Ils ont fait, néanmoins, des contre-propositions.

Les catholiques se sont réunis lundi soir, pour examiner celles-ci et pour formuler de nouvelles propositions qu'ils soumettront aux libéraux.

L'impression générale est que l'on évitera la dissolution et que dans quelques jours, on pourrait constituer un gouvernement provisoire sans programme.

SURPRIS PAR DEUX ENFANTS UN VOLEUR LES TUA

On annonce de Casablanca qu'un indigène nommé Brick ben Naji, qui sortait de prison, a pénétré dans une maison du quartier indigène de Derb Sultan pour y commettre un vol. Surpris par les deux enfants du propriétaire de la maison, l'indigène les a tués à coups de couteau. Il a été arrêté alors qu'il tentait de s'enfuir.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Téléphone 9-51) — Dépôt de vente : 78, Grande Rue

LES ÉCUMEURS DE LA PETITE ÉPARGNE

Sous ce titre, nous avons signalé, dans notre édition du 4 avril dernier, l'arrestation d'un couple d'escrocs qui, se disant représentants d'une société de capitalisation de Paris, soutirait l'argent patiemment amassé par les ménages ouvriers.

Ces individus, vivant en concubinage après avoir habité dans divers garnis de la ville, cela probablement pour dépister leurs victimes, étaient venus élire domicile au numéro 39, rue de Lannoy. Un beau jour, par suite de quelques irrégularités vraiment flagrantes, le pot-aux-roses fut découvert, grâce à la perspicacité de M. Maiot, commissaire de police du 3e arrondissement.

Convoqué par le magistrat, le joli couple fut mis en état d'arrestation.

Lui, Emile Brillemen, né à Lille, le 27 février 1884, marié, mais vivant séparé de sa femme, se faisait appeler Louis Brockeman, il avait d'ailleurs ses raisons pour cacher son véritable état civil, car il faisait l'objet de trois mandats d'arrêt pour escroquerie délivrés par les Parquets de Lille, de Douai et de Dunkerque.

La femme, Marie Pierrez, épouse séparée de Philippon Henri, est née le 9 octobre 1889, à Plombières-les-Bains (Vosges). Elle était également réclamée, pour le délit d'escroquerie, par le Parquet de Dunkerque. Afin de dépister la justice, elle vivait à Roubaix sous le nom de Marie Jeoffroy.

Depuis leur arrestation, l'enquête continue et jusqu'à présent, plus de 80 plaintes ont été enregistrées dans notre ville.

Nous croyons savoir que d'autres ont également été déposées à Wattrelos, Croix et Mouvaux. Les personnes qui auraient été victimes des agissements de ces deux escrocs peuvent s'adresser au commissariat de leur arrondissement ou de leur commune.

HALLE FLIPO : le kilo, beurre le meilleur, 19.50; margarine, 9.20; gruyère, 15; hollande, 9 ; chocolat, 10. — Voir autres prix très intéressants.

UN ACCIDENT RUE DU GRAND CHEMIN

Lundi après-midi, vers 16 heures, une jeune fille, déontine Devred, âgée de 17 ans, relieuse, demeurant rue des Couvrées à Tournai (Belgique) en traversant la chaussée, rue du Grand Chemin a été renversée par l'automobile de M. Demeyer, domiciliée 511, rue de Tourcoing, à Mouvaux.

La victime fut relevée par les témoins de l'accident et transportée chez M. le docteur Faidherbe. Après examen le praticien releva des plaies contuses au genou gauche et une fracture probable du péroné.

La blessé reçut les soins que nécessitait son état et fut ensuite conduite à l'Hôpital de la Fraternité.

DOMMAGES DE GUERRE
Suis acheteur. Paiement comptant.
DEGRYSE, 201, Bd Liberté, Lille. T. 4362

FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

L'Administration Municipale, d'accord avec la commission des fêtes a décidé que des lots en nature seront attribués aux débitants de boissons de la ville, pour l'organisation de jeux populaires, le jour du 14 juillet à l'occasion de la fête Nationale.

Les débitants qui désirent obtenir ces lots et qui n'en ont pas eus pour la fête du 1er mai, doivent dès maintenant, en faire la demande et adresser celle-ci à M. le maire de Roubaix.

Il ne pourra être tenu compte des demandes qui parviendront après le 14 juin dernier délai.

BOUCHERIE JEAN DESCAMPS
20, Rue de l'Epeule, ROUBAIX, T. 25-66
ANNONCER, C'EST BIEN
APPLIQUER, C'EST MIEUX
BAISSE
Pot-au-feu, 3 fr. 95 ; Entre-Côtes : 7 fr. 95 ; Rosbeef, Bifteack, 9 fr. 95 ; Fricassée veau, 6 fr. 95 ; Rôti veau, 8 fr. 95.

MUTUALITÉ MATERNELLE ROUBAISIENNE

Suivant la tradition, la Mutualité Maternelle Roubaisienne » s'est associée à la célébration de la Journée des Mères.

A cet effet le conseil d'administration s'est réuni, dimanche et a procédé au tirage d'une tombola entre les sociétaires mères de famille. Deux primes de 200 francs et une de 100 fr. ont été gagnées par Mmes Dereu-Delobel, Degand-Delerue et Gerede-Verscheure.

Le président, accompagné de deux dames visiteuses, s'est ensuite rendu au domicile des heureux gagnants pour leur présenter les félicitations du conseil d'administration et leur remettre leur lot.

UN ACTE DE PROBITÉ MAL RÉCOMPENSÉ

Ces jours derniers, un camion de livraison de la « Grande Brasserie de Beaurepaire », traîné par deux chevaux et venant de la direction de la Grande-Rue, traversait la Grande-Place.

Le conducteur, probablement incommodé par la chaleur, afin d'être plus à l'aise pour effectuer les livraisons, avait enlevé son veston qu'il déposa sur le dossier du siège. Par suite du cahot, cet effet vestimentaire glissa et roula sur la chaussée sans que le propriétaire s'en rende compte.

Un jeune homme, presque un adolescent, Marcel Quivrin, âgé de 14 ans, demeurant chez ses parents, 29, rue Nain, s'était aperçu de la chûte du veston, se précipita aussitôt pour le ramasser, après quoi, il se mit à la poursuite du véhicule qu'il put rejoindre au Grand Hôtel.

Le garçon brasseur, prénommé Louis ne s'était pas aperçu de la disparition de son veston et fut très heureux de rentrer en sa possession, d'autant plus que dans une poche intérieure était placé un portefeuille contenant une somme de 20.000 francs, représentant les recettes de la journée.

Tout à la joie de retrouver cette petite fortune intacte, il voulut récompenser le jeune garçon pour son beau geste et lui remit un billet de banque de... cinq francs. Une personne lui fit remarquer, vu l'importance de sa somme retrouvée, que la récompense était réellement minime. Sur ce, le livreur ajouta un billet de dix francs à celui de cinq et promit d'aller remercier, comme il convenait, le jeune Marcel Quivrin au domicile de ses parents, rue Nain.

Depuis, ce dernier n'a plus donné signe de vie et les personnes mises au courant de ce bel acte de probité se demandent si la reconnaissance n'a pas de plus larges limites.

SECTION DES FAMILLES NOMBREUSES DU NOUVEAU ROUBAIX

Nous donnons ci-dessous les noms des sociétaires de la Section ayant gagné un lot au tirage de la Tombola de la Journée des Mères :

Leveugle, Leman Léon, Dumortier, Happe Charles, Lemaire, Delescluse, Pennequin, Desurmont, Baudringhien, veuve Deléhaut, Marliot, Moulart, Fachaux, Poupée, Tromvart, Dedecker, Baes, Renouard, Plouvier, Delepaut Jules, Coutier, Paulus, Hornart, Duriez, Mercfiez, Coppens, Venin, Broqueville, Vacaemelbeke, Desbarbieux, Debeie Auguste, Diéryck, Gadenne, Brunel, Lejeune, Hasquette, Renard Philippe, Delannoy, Franquet, Plpaert, Delbarre, Vandale, Seys, Delepaul Henri, Deplanque, Dermau, Tison, Vandesompele, Ridou, Selosse, Rault, Lapierre, Haquette.

Les lots seront à la disposition des gagnants, mercredi, jeudi et vendredi de 7 à 8 heures du soir au siège, Café de la Cloche, Parvis Saint Jean-Baptiste.

Il est indispensable de présenter la carte d'adhérent revêtue du timbre de l'année 1931.

Appel aux cœurs compatissants. — Emu par les privations et la misère qui règnent dans certaines familles nombreuses, à la suite du chômage, le comité des familles nombreuses du Nouveau-Roubaix rappelle qu'il a constitué un comité d'entr'aide.

Il s'adresse aux personnes généreuses à tous ceux que ne touche pas la crise actuelle, pour adopter un ou plusieurs enfants, en leur procurant un repas substantiel à midi, ou en remettant une souscription au comité, afin d'améliorer l'alimentation des enfants chez eux.

Les adhésions et les dons sont reçus au siège du comité, café de la Cloche, parvis Saint-Jean-Baptiste.

ALIGNEMENT DU BOULEVARD LACORDAIRE

Mme Vve Lorthiois-Masurel, demeurant à Paris, 3, rue de Castiglione, a cédé à la ville de Roubaix, un terrain nu de 82 m2, situé boulevard Lacordaire, lieu dit « Le Huchon », nécessaire aux alignements dudit boulevard.

Cette cession a été consentie moyennant le prix de huit mille deux cent francs, payable après l'accomplissement des formalités hypothécaires.

1. Mme Suzanne-Marie-Zoé Florin, épouse de M. Antoine Desurmont, filateur de coton, demeurant à Tourcoing, rue de Lille, 55 ;
2. Mme Madeleine-Germaine Florin, épouse de M. Claude-Louis-Edmond Guillemaud, filateur de lin, demeurant à Seclin, rue de l'Hospice, 60 ;
3. M. Georges-Auguste-Paul-Joseph Florin, négociant, demeurant à Mazamet (Tarn) ;

Ont cédé à la ville de Roubaix un terrain nu de 193 m2 73, situé boulevard Lacordaire, lieu dit « Le Huchon », nécessaire aux alignements dudit boulevard.

Cette cession a été consentie moyennant le prix de dix-neuf mille trois cent soixante treize francs, payable aussitôt après l'accomplissement des formalités hypothécaires.

Les présentes publications sont faites afin que les personnes ayant des privilèges ou hypothèques sur les immeubles cédés et généralement toutes personnes intéressées, aient à faire valoir leurs droits conformément aux prescriptions de la loi.

CONSULAT DE TCHÉCOSLOVAQUIE

M. le préfet du Nord informe M. le maire de Roubaix que M. Joseph Sust vient d'être nommé consul de Tchécoslovaquie à Lille, en remplacement de M. Netousek, appelé à d'autres fonctions.

POUR MEUBLER VOTRE VÉRANDA
Tous les meubles, sièges rotins, carpettes
Sani tapis et moursouk
RÉCLAME : 3 Salons Rotins, 5 Pièces,
400 — 440 — 480 fr.
L'AMEUBLEMENT GÉNÉRAL, ROUBAIX

Sociétés et Comités

MÉLOMANES ROUBAISIENS. — Ce soir, répétition générale à 19 h. 30.

GROUPE FRATERNEL JEAN DELMULLE. — Ce soir mardi, répétition générale à 19 h. 30, au local.

HARMONIE DE LA SOLIDARITÉ. — Aujourd'hui mardi, à 17 h. 30, répétition générale. Mercredi à 17 h., cours de solfège.

ÉTAT CIVIL

Naissances : Jean Denoyelle, Bd de Strasbourg 175. — Henriette Herman, rue de l'Epeule, c. Bourgeois 4. — Albert Duchateau rue des Arts, 152. — Mireille Waymel, rue Henri Carrette 41. — Raoul Bauwens, rue Léonard de Vinci 4, Ap. 2. — Emile Manceau, rue de la Chaussée 11. — Bernard Duha, rue Choiseul, 61, né Bd de Cambrai 60. — Jean Bouquet, rue Gay-Lussac 28. — Irène Nieborak, Bd Gambetta, 218. — Jacques Lefebvre (de Wattrelos, né Bd de Cambrai 60).

Publications : Ernest Joseph, peintre, rue d'Antoing 47 et Suzanne Desoblin, s.p. à Lannoy. — Pierre Vandenbussche, ingénieur Née, institutrice publique, Place de la Nation 4.

Décès : Florent Coontraine, 62 ans, rue Launes 55. — Félix Landrieu, 84 ans, rue Dampierre, 47. — Clara Desbonnets, épouse Milot, 64 ans, rue Copernic 8. — Maximilien Farvacque 73 ans, rue de Blanchemaille 37. — Mathilde Verlinde, 80 ans, rue St-Jean 52. — Simone Aelvoet, épouse Cappelier, 27 ans, rue de Beaumont 141. — Clémentine Delannoy, veuve Detombe, 86 ans, rue St-Jean 52. — Marie-Louise Maes, veuve Debacker, 77 ans, rue de Blanchemaille 37.

SUR SECTEUR !! Votre ancien poste marchera avec
950 fr. l'alimentation totale HENNION y compris valve 506
RADIO-HENNION 95, r. de Roubaix TOURCOING
et 68, Grande-Rue, à ROUBAIX

WATTRELOS

La fraude. — Des douaniers de la brigade du Crétinier, de service rue des Ballons, ont arrêté Raoul Verstraete, âgé de 20 ans, bonnetier, demeurant rue d'Oran, 65, à Roubaix, qui était porteur d'un kilo de tabac.

Des douaniers de la même brigade, de service au Blanc-Ballot, ont arrêté Areski Mizia, âgé de 22 ans, manœuvre, demeurant à Lille, rue Gustave Delory, 127, et Gounet Jean, âgé de 24 ans, manœuvre, demeurant à Roubaix, rue Pierre de Roubaix, 46, qui portaient ensemble dix kilogs de tabac étranger.

Des douaniers de la brigade de Wattrelos, ligne de service Sentier Delbart, ont arrêté Henri Dumas, âgé de 33 ans, manœuvre, demeurant à Croix, rue des Ogiers, 104, qui était porteur de 6 kilogs de tabac étranger.

Par les soins de la gendarmerie, les quatre fraudeurs ont été conduits à la Maison d'arrêt de Lille.

Accidents de travail. — Un ouvrier charretier de l'entreprise Carette-Duburcq, Henri Vandevelde, âgé de 41 ans, demeurant rue du Rieu, 108, à Dottignies, en enlevant le derrière de son tombereau a, par suite de la pression de chargement, perdu l'équilibre et dans sa chute, a reçu les blessures suivantes : élongation et déchirures des fibres musculaires de la masse sacro-lombaire droite nécessitant un repos de 20 jours.

Union des Mutilés et Réformés. — Le Conseil d'administration invite les membres disponibles à assister aux funérailles de M. Henri Montignies, qui auront lieu mercredi 3 juin, à 8 h. 30, à l'église Sainte-Thérèse. Rassemblement à la maison mortuaire, 19, rue du Commandant Bossuet, à 8 h. 15.

Cœcilia du Crétinier. — Ce soir mardi, à 19 h. 30, répétition générale au siège Nouveau chœur à l'étude.

A l'issue de la répétition, remise des récompenses aux membres décorés de la 23e fête fédérale des sociétés de musique du Nord et du Pas-de-Calais.

Chiffre d'affaires. Autos. — Les perceptions auront lieu dans l'ordre suivant : Lettres A.B.C.D.E.F., le 2 juin ; G.H.I.J.K.L. le 3 ; M.N.P.Q.R. le 4 ; S.T.U.V.W. le 5 ; X.Y.Z. le 6. Le bureau sera ouvert les 10, 17 et 24 juin, de 8 à 11 heures.

A l'Amicale du Plouys. — En raison de la grève générale du textile, le jeu de boules qui devait avoir lieu les 6 et 7 juin, est remis à une date ultérieure. Les cartes vendues restent valables jusqu'à nouvel avis.

Union Chorale. — Jeudi 4 juin, à 19 h. 30, répétition générale. Sérénade au Secrétaire.

Etat Civil. — Naissances. — Marie Cenicola, rue Leuridan Noclain, 5 (baraquement) ; Jean Vandekerchove, rue de la Plume, 42.

Publication. — Victor Dujardin, bonnetier, rue d'Elbœuf, 54, et Andrée Coopman, sténo-dactylographe, rue de Madagascar, 18.

Décès. — Virginie Surquin, veuve Deroubaix, 75 ans, rue des Poilus ; Henri Montignies, 54 ans, s. p., rue du Commandant Bossut, 19.

CROIX

REMISE DES FÊTES DES QUARTIERS RÉUNIS DU HAUT-SAINT-PIERRE ET CROIX-BLANCHE

Etant donné la douloureuse situation commerciale et industrielle de la région, le Comité d'initiative de ces quartiers a décidé de suspendre momentanément les réjouissances des 6 et 7 juin prochain et les reporter à la date la moins éloignée possible aussitôt que l'amélioration de la situation le permettra. Il prie les habitants et les commerçants de vouloir bien comprendre cette décision prise avec grands regrets. Le géant le Chevalier Gilles, de Croix, est donc prêt et attend que les événements veuillent bien lui permettre de faire sa première sortie.

Le combat de coqs ne pouvant être remis, aura lieu lundi soir 8 juin, au 100 rue Kléber, le programme sera incessamment publié par le journal.

Il est bien informé que concernant l'activité de la fête rien ne devra être négligé, au contraire, la fête n'aura plus de succès quand il sera possible de désigner une nouvelle date.

La vente du programme doit continuer énergiquement, il y aura loterie superbe.

Toutes les sociétés, chars, groupes, engagements de détails, voitures commerciales, musiques, bigophones, etc..., ayant été convoqués, sont priés de prendre note de cette décision involontaire.

AMICALE KLÉBER

Tous les membres de l'Amicale sont priés d'assister le dimanche 7 juin au cortège des Amicales Laïques du Nord à Lille, boulevard des Ecoles, à 15 h. Rendez-vous à 14 heures chez Ameye, 1, rue de Roubaix. Départ en auto. Présence indispensable.

Accident du travail. — Lootens Augustin, maçon, 44, rue J. Jaurès, à Fiers, travaillant sur le chantier des Postes à Croix pour le compte de la maison Briard, a glissé en marchant sur une brique et est passé par-dessus un mur qu'il commençait à rehausser. A fait une chute de 10 m. environ. Luxation du genou droit ; 30 jours de repos.

LILLE

AILLEURS ON DINE
AU CARLTON
ON MANGE
Le spécialiste pour noces et Banquets
PLATS CUISINES
Service à domicile sur demande

La Fraternelle. — *Ce soir mardi*, à 20 h. répétition générale. Il est rappelé aux parents des élèves que les cours de solfège et instruments ont lieu deux fois par semaine au siège chez M. Louis Seigneur, 7, rue Ghesquière.

Avis aux commerçants. — La commission du Bureau de Bienfaisance distribue aux grévistes des bons de denrées de 3 fr. Les commerçants de Croix sont invités à accepter ces bons de denrées de leurs clients, le montant leur en sera remboursé sous un très court délai par les soins du bureau de bienfaisance.

Etat Civil. — Naissance : Liénard Jacqueline, rue Louise Michel, cour du Midi, 7.

WASQUEHAL

Le soin des accidents. — A la fabrique de couleurs Loneux, rue D. Michel, le maçon Julien Lefebvre, 48 ans, 3 rue de l'Yser à Wasquehal, a fait une chute en descendant du ponton des fours et s'est fait une entorse de l'articulation du pouce gauche : 20 j. — A la brosserie Michel Legrand, le perceur Julien Descamps, 25 ans, 112, rue Jacquard à Roubaix, s'est fait une plaie à la main gauche en manipulant de la tôle pour ses gabarits : 12 j.

La ducasse du printemps. — Cette première ducasse de l'année obtient toujours un grand succès. Dimanche, profitant du beau temps, de nombreux promeneurs s'étaient rendus à Wasquehal pour visiter les diverses attractions installées sur les places de la Mairie et de la République. Dans la soirée, un orage s'étant abattu sur la ville, les visiteurs n'eurent que la ressource de se réfugier dans les établissements publics qui firent de bonnes affaires ainsi que les forains qui eurent tant soit peu à souffrir de la grève qui frappe bon nombre de travailleurs de la ville.

La journée de lundi a encore vu de nombreux promeneurs qui profitèrent de cette dernière journée de fête.

Médaille d'honneur du Travail. — M. le Préfet du Nord vient d'adresser à la Mairie la médaille d'honneur en vermeil du travail décernée à M. Henri Dekock. Cette distinction sera remise à l'intéressé au cours d'une cérémonie officielle.

Consultation des nourrissons. — Aujourd'hui mardi, à 15 h., consultation des nourrissons à l'école maternelle du Capreau.

Pour les réservistes nécessiteux. — Les ouvriers actuellement atteints par la grève et se trouvant dans une situation nécessiteuse pourront faire une demande de secours. Les inscriptions seront reçues aujourd'hui mardi de 8 h. et midi; les dossiers examinés dans la même journée et la distribution des secours aura lieu mercredi.

Etat civil. — Naissances : Georges Foelix, à la Maternité municipale ; Maurice Noiret, rue des écoles, 30.

LANNOY

ASSOCIATION SPORTIVE MICHELET. — Répétition mardi 2 juin, à 19 h. 30. Présence indispensable.

WILLEMS

Fonds départemental de chômage. — Dans sa séance du 21 mai le Conseil municipal a décidé d'adhérer au fonds départemental de chômage et a voté à cet effet un crédit provisionnel de 3.000 fr. La commission de contrôle a été immédiatement constitué, conformément aux règlements. Le dossier a été transmis pour avis à M. le Préfet du Nord qui l'a à son tour transmis au Ministère.

Carrousel attelé. — La commission d'organisation informe les amateurs que son carrousel annuel aura lieu dimanche 7 juin au profit d'œuvres de bienfaisance. A l'issue du carrousel grand bal à 8 heures.

ASCQ

Fête des Sapeurs-Pompiers. — Programme de la fête organisée par la subdivision des sapeurs-pompiers à l'occasion de la Remise du drapeau, à leur subdivision par l'autorité municipale. — A 15 h.: Formation du cortège. — A 15 h. : Départ. Lieu de rassemblement, route Nationale (de la rue Colbert à la route de Sainghin). Itinéraire : route Nationale, rues Colbert, Carnot, Marceau, de la Gare, Galliéni, Pasteur, Grand'Place. Primes aux sociétés étrangères. La fête sera assurée du concours des sociétés suivantes : Musique d'Ascq ; Anciens Combattants d'Ascq ; Anciens Elèves d'Ascq, (Mouvements d'ensemble par la Jeune France d'Ascq) ; Sapeurs-Pompiers de Chéreng ; Sapeurs-Pompiers de Sainghin-en-Mélantois ; Sapeurs-Pompiers de Forest-sur-Marque ; Sapeurs-Pompiers d'Ascq ; Concert par La Philharmonie d'Ascq, sur la Grand'Place. Le soir, salle Pottié, Grand'Place, grand bal. Les habitants sont invités à pavoiser.

Avis aux chômeurs nécessiteux. — Le Maire informe les chômeurs nécessiteux que des secours en nature leur seront délivrés le mercredi 3 juin par les soins du Bureau de Bienfaisance, de 9 h. à 10 h.

Consultation des Nourrissons. — La Consultation des Nourrissons aura lieu en mairie le jeudi 4 courant, à 15 h.

LEERS

Etat Civil. — Naissances : Fernand Leduc, petite frontière gauche, 34 ; Jeannine Delescluse, rue Jean-Jaurès, 12.

Publications : Henri Vandesype, dessinateur en mécanique à Wattrelos et Mathilde Lefebvre, échantillonneuse, Leers ; Roger Leclercq, mécanicien, et Zélia Couset, ourdisseuse.

Décès : Marcel Keunebrock, 25 ans, rue de Wattrelos, 51.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

AUDIENCE DU 1er JUIN

Echo des grèves. — Edmond Poitié, fileur, demeurant à Wattrelos, avait outragé à Roubaix, le 31 mai 1931, le garde à pied Soupé et le maréchal des logis Lemaître. Comme il était ivre et regrettait sincèrement à l'audience les faits qu'on lui reprochait, le tribunal a condamné Pottié à un mois avec sursis et 5 francs d'amende.

— Charles Van Cauteren, teinturier, demeurant à Armentières, avait également, le même jour, à Roubaix, outragé les gardes républicains mobiles : un mois de prison et 5 fr. pour ivresse.

Diffamation. — M. Joseph Pécourt, gérant du journal « La Paix Sociale », à Armentières, poursuivi à la requête de M. et Mme Hornez, à la suite d'un article paru dans le numéro du 1er février 1931 de ce journal, et jugé diffamatoire par ces derniers, a été acquitté, l'article incriminé, dit le tribunal, ne contenant aucune imputation qui puisse porter atteinte à l'honneur de la dame Hornez.

Une affaire de viande corrompue. — Le 26 février 1931, sur les ordres du service vétérinaire de la ville, un vétérinaire se rendait dans une boucherie située à Lille, et exploitée par S..., aidé d'un commis H..., pour y visiter certains quartiers de viande suspects de tuberculose.

Après avoir fait les constatations nécessaires à ce sujet, le vétérinaire procéda à une inspection de la viande conservée dans les locaux de la boucherie. Il y découvrit de la viande nuisible à la consommation.

Le boucher et son aide ont été condamnés à 100 fr. d'amende (Me Lévy).

Affaires diverses. — Quinze jours et 1.875 fr. d'amende à Camille Daniel, manœuvre, à Lannoy, pour importation de 30 kilos de tabac étranger. — Trois jours et 500 fr. à Raoul Verstraete, bonnetier à Roubaix, qui avait frauduleusement introduit 1 kilo de tabac haché. — Elza Veekens, ménagère à Menin, qui avait été arrêtée avec 5 kilos de tabac belge, a été condamnée à six jours et 500 fr. d'amende. — Deux mois à Charles Beuscart, charbonnier, sans domicile fixe, et quinze jours à Edmond Stockman, teinturier à Croix, qui avaient fraudé 26 kilos de tabac haché. Tous deux paieront, en outre, solidairement 1.625 fr. d'amende.